

BAC PRO FORET

Arrêté de création du 06 janvier 2022 (Parution au JO du 16 janvier 2022)

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Chargé de production, Conducteur de travaux, Agent technique, Ouvrier qualifié en sylviculture et en exploitation, Conducteur d'abatteuse, Débardeur, Conducteur d'engins, Commis forestier, Chef d'équipe, Bucheron, Technicien forestier.
- ◆ Possibilité de création d'entreprise après quelques années d'expérience.
- ◆ Secteur privé : Entreprise de travaux de sylviculture ou récolte du bois.
- ◆ Secteur public : ONF - Travaux forestiers de sylviculture.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ BTSA (Gestion Forestière ou Technico Commercial dans le commerce du bois).

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

- ◆ Candidats de 16 à 29 ans révolus* ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.
**Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)*
- ◆ Niveau d'études à l'entrée :
 - ◇ BEPA ou CAPA relevant du secteur de l'aménagement de l'espace,
 - ◇ Être issu d'une seconde professionnelle aménagement « NJPF ».
- ◆ Sur décision du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt :
 - ◇ Candidat ayant déjà accompli au moins la scolarité complète d'une classe de seconde,
 - ◇ Titulaire d'un BEPA ou d'un BEP, d'un CAPA ou d'un CAP d'un autre secteur.

**Le Bac Pro Forêt est l'un des
diplômes qui permet de poursuivre
des études en BTSA**

ORGANISATION de la FORMATION

La rémunération assurée par l'employeur à l'apprenti est comprise entre 27 et 100% du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.

DURÉE

Formation de septembre à mai, avec des alternances par périodes de 2 à 4 semaines entre centre de formation et entreprise.

Contrat d'apprentissage en 2 ans :

- ◆ Année 1 : Centre de formation : 20 semaines
Entreprise : 32 semaines (dont 5 semaines de congés payés par an).
- ◆ Année 2 : Centre : 20 semaines
Entreprise : 32 semaines (dont 5 semaines de congés payés par an).

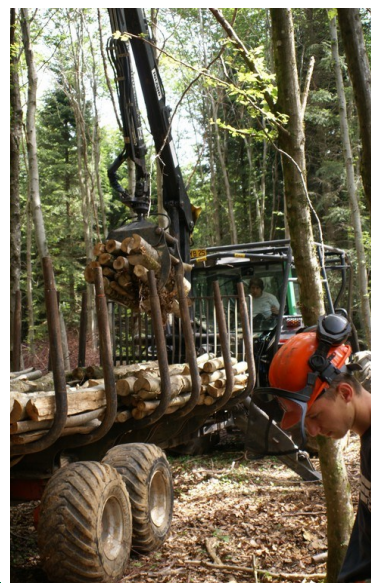
FICHE RNCP 36790

NIVEAU 4

Délivré par le Ministère de
l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

INSCRIPTION & ADMISSION

SUR DOSSIER ET
ENTRETIEN INDIVIDUEL
PERMETTANT D'ÉVALUER
LA MOTIVATION ET LE
PROJET PROFESSIONNEL



RÉSULTATS



Flashez moi

OBJECTIFS

- ◆ Acquérir les compétences nécessaires pour :
 - ◇ Se préparer à l'exercice de responsable d'exploitation forestière ou de chef d'équipe en travaux forestiers.
 - ◇ Assurer la fonction de salarié hautement qualifié en travaux forestiers.

CONTENU DE FORMATION

Modules d'enseignement général :

- ◆ MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel.
- ◆ MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation.
- ◆ MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles.
- ◆ MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales.

Modules d'enseignement professionnel/technique :

- ◆ MP5 : Raisonner des choix techniques.
- ◆ MP6 : Organiser un chantier forestier de sylviculture et de récolte des bois.
- ◆ MP7 : Travaux pratiques sur chantiers.
- ◆ MP8 : Gestion d'entreprise.
- ◆ MP9 : Maintenance des équipements.
- ◆ MP10 : Module d'adaptation professionnelle.

Les plus de la formation :

Chaque semaine au CFAA, il est organisé une journée de travaux pratiques sur des chantiers forestiers « grandeur nature » en lien avec les modules professionnels. L'organisation du chantier, son suivi et la mise en œuvre de toutes les règles de sécurité sont des priorités absolues.

Chaque apprenti est donc placé tour à tour chef d'équipe et opérateur pour gérer le chantier, les matériels et le repas du midi sur le terrain.



PERMIS TRONÇONNEUSE



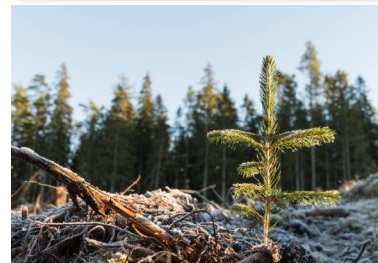
SSTA

ÉVALUATION - VALIDATION

Le diplôme est obtenu :

- ◆ Pour 4/5ème en contrôle continu en cours de formation (CCF) et sous contrôle d'un jury.
- ◆ Pour 1/5ème par une évaluation terminale constituée de 3 épreuves :
 - ◇ L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation (français et histoire géographie),
 - ◇ Choix technique (techniques paysagères et gestion de chantiers),
 - ◇ Expérience en milieu professionnel (rapport de stage et soutenance orale).

Cette formation répond aux nouvelles exigences du secteur en matière de sécurité sur les chantiers, de réalisation de travaux de qualité, de gestion durable de la forêt.



L'apprentissage dans une entreprise du secteur permet d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles. Cette expérience peut faciliter l'insertion dans la filière.



POSSIBILITÉ DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT SUR DEMANDE

TARIF APPRENTISSAGE : FINANCEMENT PAR LES OPCO.

CFAA du Doubs
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Site internet



Responsables de formation :

Jean-Khalil Atallah et Joann Masuyer
jean-khalil.atallah@educagri.fr
joann.masuyer@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

